

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 10 JUIN 2021

DELIBERATION N°2021.00219

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR 2021 AU CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'INNOVATION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (CIRIDD)

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 04 juin 2021

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 51

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de voix : 60

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Eric BERLIVET donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à M. Vincent BONY,
M. Kamel BOUCHOU donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
M. Martial FAUCHET donne pouvoir à M. Fabrice DUCRET,
M. Michel GANDILHON donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Ramona GONZALEZ CRAIL donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER

RECU EN PREFECTURE

Le 16 juin 2021

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20210610-02021002190

DATE D'AFFICHAGE : 16 juin 2021

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Philippe DENIS, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON,
M. Jérôme GABIAUD, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves MORAND,
M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

Mme Siham LABICH

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 10 JUIN 2021

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR 2021 AU CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'INNOVATION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (CIRIDD)

L'association CIRIDD, loi 1901, et reconnue d'intérêt général, agit pour la promotion et le changement en faveur d'un développement soutenable, fondé sur la coopération au sein des organisations, des territoires et des filières. L'innovation et le droit à l'expérimentation sont le fer de lance du CIRIDD. Ses activités se déploient selon différentes échelles territoriales, du local jusqu'au niveau international.

Créée en 2005, sous l'impulsion de Saint-Etienne Métropole, elle a pour mission de développer et diffuser les pratiques de développement durable auprès de l'ensemble des acteurs concernés : entreprises, collectivités, services de l'Etat, associations, ONG et établissements d'enseignement.

Le CIRIDD poursuit des actions ambitieuses notamment pour accompagner les acteurs dans l'appropriation et la mise en œuvre de processus collectifs de changement ancrés territorialement et basés sur des modèles de coopération tels que l'économie circulaire, l'économie de la fonctionnalité, l'écologie industrielle et territoriale, l'éco-conception, le prolongement de la durée de vie des produits, et l'innovation par les usages.

Saint-Etienne Métropole souhaite soutenir le développement des programmes d'actions mis en place par le CIRIDD en attribuant une subvention lui permettant d'assurer notamment l'accompagnement (animations, veilles, études et prospectives, appui à l'innovation) des acteurs du territoire dans les démarches de développement durable en particulier dans le champ de l'économie circulaire et de l'économie de la fonctionnalité. Le CIRIDD est un acteur clé dans l'animation des réseaux sur ces thématiques.

Saint-Etienne Métropole apporte son soutien aux interventions du CIRIDD dans le cadre de ses compétences en matière notamment de développement durable et d'économie circulaire, et des objectifs d'implication et de sensibilisation des publics aux enjeux du développement durable.

Le partenariat entre le CIRIDD et Saint-Etienne Métropole existe depuis plusieurs années. Compte tenu de l'intérêt que revêtent les questions de l'économie circulaire pour la politique de transition énergétique du territoire, il est proposé de poursuivre ce partenariat en 2021.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **acte le versement d'une subvention de 10 000 € au CIRIDD pour l'année 2021,**
- **la dépense correspondante sera imputée à la destination SUBVCDVIE de l'exercice 2021 du budget de fonctionnement de la Direction Développement Durable-Energies.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

Gaël PERDRIAU